### FICHE TECHNIQUE TROPHEE VTT ou VETATHLON

#### **COURSE:**

Possibilité de s'appuyer sur un club cycliste qui va gérer les contraintes d'organisation ( démarche Préfecture, autoristion de passage sur les chemins, signaleurs; Assistance médicale etc...)

Course spécifique « Trophée National ATSCAF »

course le samedi matin.

Se rapprocher des dernières éditions ou secteur des sports pour les distances vélo (pour VTT ou vétathlon) et course à pied (pour vétathlon).

Prévoir un local sécurisé pour entreposer les vélos.

#### **PERIODE:**

Au choix de l'organisation en évitant juillet et août. Printemps ( de fin avril à juin ou septembre à fin octobre pour les conditions météo) sauf impératifs locaux.

## **DUREE: 3 jours.**

Du vendredi soir au dimanche matin.

### **CADEAU DE BIENVENUE:**

Prévoir pour les participants des petites spécialités locales représentatives de la région selon respect budget.

Remise d'un tee-shirt floqué spécifiquement pour le trophée: tee-shirt payé par la Fédération ATSCAF.

#### LOGO:

l'organisateur peut:

- soit confectionner un logo en "noir et blanc" au format A4 en s'assurant que les images ou dessins qui font parties du logo soient libres de droit.
- soit demander à la société DBSPORT31, qui fournit les maillots, de le réaliser.

## HEBERGEMENT: Lieu unique de préférence.

Centre de vacances- Villages vacances- Colonie-Hôtel- Internat lycée.

# RESTAURATION: Lieu unique impératif pour la convivialité.

Prévoir du repas du vendredi soir au petit déjeuner du dimanche matin.

#### **SOIREE DE CLÔTURE:**

Le samedi soir

Repas amélioré + animation.

Prévoir également une visite ou une dégustation locale pendant le week-end pour faire découvrir les spécialités de la région selon respect du budget.

## **SUBVENTION: 25 €/ jour / personne.**

3 jours subventionnés pour la formule complète, au prorata pour les autres formules.

Attention, pas de subvention pour la formule « course seule » à éviter car pas de convivialité.

# Personnes subventionnées:

Financiers, conjoints, ayant-droits pour la durée du séjour.

Non financiers uniquement le jour de la course.

Accompagnateurs non compétiteurs: pas de subvention.

#### **Avance subvention:**

Possible sur demande écrite de l'organisateur. Courrier à adresser au service des sports.

## **PARTICIPATION DEMANDEE:**

Déterminée par l'organisateur en fonction du coût de la manifestation.

Coût du séjour ( resto,hébergement,soirée,visite,inscript° course,récompense) – subvention fédé - subvention locale éventuelle (partenariat, sponsors).

**Conseil** :Essayer de rester approximativement dans les mêmes tarifs demandés que les années précédentes.

## **CANDIDATURE:**

Dossier à déposer à la Fédé pour le 15 juin ou au plus tard début septembre pour organisation N+1. Joindre un budget prévisionnel, le programme du week-end, un descriptif de la course et le montant des participations demandées.

## **CATEGORIE REMISE DES PRIX:**

Respecter les catégories suivantes:

Senior: - de 40 ans V1: de 40 à 49 ans V2: de 50 à 59 ans V3: de 60 à 69 ans V4: 70 ans et +

Récompenses: scratch + catégories

Autres récompenses au choix de l'organisateur.